



Municipalité du Village de Roxton Falls
26, rue du Marché
Roxton Falls, Québec J0H 1E0
Tél. : 450-548-5790 - fax : 450-548-5881
Courriel : roxton@roxtonfalls.ca

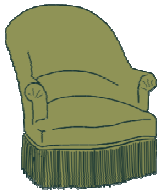
Communiqué – Avril 2017

Collecte de GROS REBUTS Le mardi 9 mai 2017

Nous vous rappelons qu'une collecte de gros rebuts aura lieu le mardi 9 mai prochain. Afin de vous assurer du bon déroulement de la collecte dans votre secteur, nous vous encourageons à déposer vos rebuts en bordure de la rue, le lundi soir, la veille de la collecte.

Nous tenons à vous préciser qu'un gros rebut est un objet domestique trop gros pour être placé dans le bac roulant.

Les catégories de matières admissibles sont les suivantes:



- Électroménager, meuble
- Chauffe-eau, bain, douche, toilette
- Barbecue sans bonbonne
- Balançoire démontée
- Tapis et toile de piscine attachés, etc.



IMPORTANT – IMPORTANT- IMPORTANT

Les sacs ou boîtes de déchets et petits résidus ainsi que tous les résidus de construction ou démolition sont des matières non-acceptées



Action Sport Vélo

Cette entreprise d'économie sociale aide des personnes sans emploi, ni aux études, éprouvant des difficultés d'intégration au marché du travail. Des jeunes âgés de 16 ans et plus, y apprennent les rudiments de la mécanique de vélo, tout en améliorant leurs compétences professionnelles.

Plus de 400 vélos ont évité, partiellement ou totalement, de se retrouver dans les sites d'infouissement, car les pièces y sont reconditionnées et réutilisées.

Pour leur donner un coup de main, la municipalité organise une collecte de vélos usagés dans la semaine du 1^{er} mai 2017. Donc, si vous souhaitez vous départir de vos vieux vélos, veuillez communiquer avec la municipalité au numéro de téléphone suivant: **450-548-5790** ou adressez un courriel à l'adresse suivante : roxton@roxtonfalls.ca et nous irons les chercher directement chez vous.

L'objectif de ce projet est l'intégration socioprofessionnelle.

MERCI de contribuer à ce projet!





La Municipalité
Communiqué - avril 2017 ... (suite)

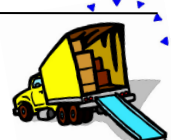
LA TERRE ET LES BRANCHES

La terre et les branches (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres. Par ailleurs, vous pouvez les apporter en tout temps sur le site suivant : Région d'Acton Vale : **À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE BERNIER À ACTON VALE**

Avec cette nouvelle alternative, veuillez prendre note que le **site de la municipalité situé sur la rue Richard-Audet, n'est plus accessible pour l'élimination des branches et des feuilles morte.**

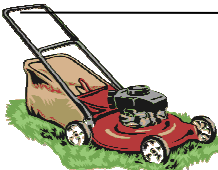


INFO DÉMÉNAGEMENT



LES BACS BRUNS ET LES BACS BLEUS ou VERTS RESTENT À LA MAISON!

Lors d'un déménagement, veuillez noter que les bacs bruns et les bacs bleus ou verts sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur la propriété. Seuls les bacs d'ordures ménagères sont la propriété du citoyen.



TONTE DE PELOUSE

Pas de gazon dans la rue: pas juste une question d'esthétique

Nous vous demandons de porter une attention particulière lorsque vous procédez à la tonte de votre gazon en bordure de la rue et des trottoirs. En effet, nous vous demandons de ne pas souffler le gazon sur le trottoir ou sur l'asphalte. C'est que lorsqu'il pleut, tout ce gazon se rend dans les bouches d'égout et cause des blocages. Cela nuit également à l'égouttement adéquat de l'eau dans les rues et rend les surfaces (trottoirs et asphalte) glissantes lorsqu'il pleut.

Brûlage printanier -- SOYEZ PRUDENT

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Soyez vigilents, le vent est votre principal ennemi, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu et causer la perte de votre résidence ou celle de votre voisin. Avant d'allumer un feu, vous avez l'obligation d'obtenir un **PERMIS DE BRÛLAGE** auprès de votre municipalité. De plus, le jour même du brûlage, vous devez communiquer avec l'un des officiers désignés sur le permis afin d'obtenir son autorisation.

Bonne saison estivale à tous!